# Informations générales

Email de contact : sp-fougeres-vitre-territoires@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 31 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Couesnon – Marches de Bretagne

Si protocole de préfiguration : date de signature : 19 août 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Banque des territoires
* département
* Nom: CC Couesnon Marches de Bretagne, nature: CC, SIREN: 200070688

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* PLH
* PLUI
* Projet alimentaire territorial
* SAGE
* SCOT
* PMS
* convention territoriale globale
* SRADDET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* OPAH

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* France services
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* 1. territoire solidaire et collectif
	2. territoire en transitions écologiques et énergétiques
	3. territoire attractif et durable
	4. territoire d’entrepreneurs

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Education
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 2

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Etat
* EPCI
* Département
* Région

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 2

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : chambres consulaires et club des entreprises

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne et Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Restauration et alimentation durable
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Santé et soins

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : Agence technique départementale

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* ADEME
* CEREMA
* Banque des territoires

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 716 216€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 388 213€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 139 001€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€